



Communiqué de presse.

10 octobre 2012

Industrie papetière belge: 51 % d'énergie renouvelable.

Bruxelles, 10 octobre 2012 - En 2011, 51 % de l'approvisionnement énergétique du secteur papetier belge était renouvelable. Grâce à cela, le secteur produit près de 8 % de l'électricité verte de notre pays. Cette stratégie d'investissement dans le renouvelable représente une importante contribution pour l'autonomie énergétique de notre pays mais surtout en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Si le secteur papetier belge est connu pour son niveau élevé de recyclage, il l'est par contre un peu moins pour sa contribution en matière d'énergie renouvelable. La part de l'énergie renouvelable dans le secteur a augmenté de quelque 150 % au cours des 20 dernières années. En 2011, les entreprises papetières ont ainsi généré près de 8 % **de l'électricité verte** produite dans notre pays. Il s'agit là d'une importante contribution du secteur aux objectifs énergétiques et climatiques fixés aux niveaux Belge et Européen.

« Pour un secteur modeste qui représente moins de 1 % du PIB belge, générer près de 8 % de l'électricité verte produite en Belgique constitue un résultat que peu d'acteurs de notre société peuvent se targuer d'atteindre », selon Firmin FRANCOIS, directeur général de Cobelpa, la fédération du secteur.

Une valorisation efficace des fractions non recyclables.

Trois sources d'énergie renouvelable contribuent à ce résultat. Il y a d'abord la production d'énergie au départ des résidus de la fabrication de pâte « Kraft », ce que l'on appelle plus communément la « liqueur noire ». Celle-ci représente 30 % de l'approvisionnement énergétique du secteur. Vient ensuite la valorisation énergétique de la biomasse extérieure non recyclable qui constitue 13 % de cet approvisionnement énergétique. Les 8 % restants proviennent de la valorisation sur site des déchets générés par les processus de production papetiers (boues de désencrage, résidus de recyclage et écorces). Il est par ailleurs important de préciser que cette énergie renouvelable est



utilisée dans des installations de cogénération à haut rendement énergétique, qui convertissent la biomasse en vapeur et en électricité.

Une réduction de 40 % des émissions spécifiques de CO₂

Traduit en termes de réduction d'émission de CO₂, le recours à l'énergie renouvelable permet au secteur **d'éviter l'émission annuelle de plus d'un million de tonnes de CO₂** équivalents fossile, soit environ 1% des émissions nationales.

Ce recours à l'énergie renouvelable, combinée à l'amélioration de l'efficacité énergétique du secteur au travers des accords volontaires régionaux ou du développement de la cogénération, a en outre permis au secteur de **réduire ses émissions de CO₂ par tonne produite de 40 % en 20 ans.**

«Notre secteur est fier de contribuer activement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre », commente Firmin FRANCOIS. « Et nous espérons que l'environnement économique plus difficile que nous connaissons actuellement ne freinera pas la dynamique proactive du secteur ».

Contacts Presse:

Firmin FRANCOIS, directeur général

Laurent de MUNCK, directeur énergie & environnement

COBELPA – avenue Louise 306 – 1050 Bruxelles - 02.646.64.50

Cobelpa est la fédération belge des producteurs de pâtes, papiers et cartons. Elle regroupe 10 usines qui génèrent un chiffre d'affaires annuel de quelque 2 milliards d'euros et procurent un emploi direct à 4.200 personnes.